

Monsieur & je vous ay trop d'obligation
 de la bonne souvenance que vous me faites
 et de la peine que vous prenez de mescrie
 en un temps ou ie fais bien quil ne vous
 manque point d'effets Je que vostre lettre me
 confirme encore plus puis que j'y vois que
 vous y employe les eures propre pour le
 bonrir vous me donne de la promesse que
 ie vous ay fait ie vous estime trop
 pour man declire mais ie crins que si se
 fut un autre ^{que vous} i'ay^{er} auroit du repantir mais
 assure ie suis iuste et le feray ^{fitendaj} a quel pris
 que se soit avec les conditions que
 nous y avons arrete et il ne tiendera que
 vous de m'ordonner quand i'auray le
 bonheur de vous voir tels gages quil
 vous plera avoir ie les effectueray ^{behaens}
 behaens may car avec le mesme desir
 que i'ay de me faire avouer de ^{vous} pour
 celle qui ie vous viure et nourrir sans
 finteise

Monsieur

vostre bien humble
et tres obligee servante

Maurice de Portugal

haïe le 25 me iun
1635

27-1

Frankfurt a. M.
12. Dec. 1657
12. 53.



A Monsieur
de Zulecom
A l'armee
Monsieur
de Louvain 2.
12. Dec. 1657.



[Faint, mostly illegible handwritten text in French, likely a military report or correspondence.]